

Modrikamen Avocats représente 2.000 petits actionnaires

Une petite structure au service des petits actionnaires, sur pied d'égalité avec les plus grands cabinets

Mischaël Modrikamen, le défenseur de plus de 2.000 petits actionnaires dans l'affaire qui nous intéresse, n'a pas le parcours classique que de la plupart de ses confrères. Comme eux, il a essayé d'intégrer les plus grands cabinets au sortir de ses études ; à

l'instar des mêmes, il est passé chez Stibbe Simont, mais contrairement à eux, il n'a pas continué dans cette voie.

Épris de liberté, il a fondé son propre cabinet en 1993, à 27 ans. Peut-être par hasard au début, Modrikamen s'est mis à fédérer les petits épargnants, les coopérateurs. Et les dossiers, comme les victoires, se sont accumulés. L'avocat a fait sa réputation sur des affaires comme Confederation Life ou Cera. Il a également représenté les comités juifs lors de la restitution des biens spoliés. La philosophie de ce cabinet indépendant tient probablement dans cette déclaration. « Pour nous, rien n'est jamais acquis et nous n'avons pas peur de monter à l'assaut de la citadelle. Chez nous, il n'y a pas de vache sacrée », explique l'avocat. Mischaël Modrikamen ne laisse personne indifférent, il est adulé ou détesté. « Nous ne pratiquons pas le même droit, il plaide à l'émotion, avec le pathos », lâche un confrère. On le dit également démagogue. La réponse fuse immédiatement. « Dé-



magogue ? Lisez mes conclusions, elles sont aussi techniques et complexes que celles de mes adversaires. » Lui-même se dit libre, un terme qui revient souvent dans sa bouche. Il confie également ne pas s'ennuyer tout en précisant me-

ner sa barque avec des gens qui lui sont proches. Le cabinet de Modrikamen est une petite structure « amicale et familiale ». A ses côtés, on retrouve cinq avocats, dont sa femme, Yasmine Dehaene, une cousine du président du conseil d'administration de Dexia, un certain... Jean-Luc Dehaene. A ses côtés, on retrouve également Cyrille Barette, également associé. Ce dernier, ayant démarré sa carrière aux côtés de Pierre Chomé, est plutôt le pénaliste de la bande. « Au départ, je suis un avocat de palais et c'est ce que cherchait le cabinet, un habitué des procédures au quotidien », précise Barette.

Modrikamen aime les médias, il a appris à travailler avec eux, une stratégie qu'il estime essentielle, « même si cela irrite mes confrères », précise-t-il, avant de souligner l'importance d'entamer la procédure en référé dans le cas de Fortis. « Je pense que c'est une occasion unique de battre les cartes. Le dossier se gagne quand les choses sont encore chaudes », confie-t-il. ◇ NK

Difficile de décrire la relation qui unit Modrikamen et **Olivier Bonhivers**. Le premier présente le second comme son bras droit tandis que le second précise que le premier est le parrain de sa fille. Olivier Bonhivers est entré chez Modrikamen

par la petite porte en 1994, un an après la création du cabinet. Stagiaire, collaborateur jusqu'à la proposition faite en 2000 de devenir associé. « J'ai été aux côtés de Mischaël pour toutes les bagarres », précise d'entrée de jeu ce diplômé de l'UCL. La petite structure du cabinet ne l'empêche pas de côtoyer les grandes pointures, les ténoirs. « Nous rivalisons avec les plus grands, on a de bons réflexes, juridiquement, on est au niveau ». Manifestement, Modrikamen et ses associés choisissent leurs dossiers. « On ne court pas derrière les affaires, nous en avons trop. On refuse 7 dossiers sur 10. On a envie de s'amuser », précise Bonhivers. La principale qualité de Modrikamen ? Veiller à ce qu'une bonne ambiance règne dans le cabinet, que chacun trouve sa place. Cette idée revient comme un leitmotiv dans le cabinet, travailler en s'amusant, en pas se prendre trop au sérieux. Le dossier Fortis ? Plus habitué à la technicité des choses, Olivier Bonhivers découvre avec étonnement



l'aspect humain de l'affaire. « Je ne suis pas insensible au drame humain qui sous-tend dans ce dossier. Avant cela, je n'avais jamais assisté à des plaidoiries qui se clôturent par des applaudissements ».

Chez Modrikamen, quand un dossier s'invite dans le cabinet, chacun est invité à s'exprimer, quelle que soit sa compétence. Dans le cas de Fortis, les premiers actionnaires sont venus frapper à la porte de Modrikamen le 15 septembre, inquiétés par des rumeurs de rachat. Le 6 octobre, quand l'État belge cède les actifs de Fortis Banque Belgique à la BNP, le cabinet décide de passer à l'attaque. « Les gens qui viennent chez nous savent que nous retournerons le dossier dans tous les sens et, si nous intervenons, c'est qu'il y a matière à le faire en droit », explique Bonhivers. « S'il y a une action en responsabilité, ce sera le dossier le plus important de Belgique », précise-t-il encore avant d'enchaîner : « le problème de Fortis, c'est que, si nous n'introduisons pas d'action, il n'y aura plus aucun potentiel pour l'actionnaire. » Pour Bonhivers, si l'actionnaire est disposé à prendre des risques, il refuse de voir un tiers arriver et démanteler la banque. « On a des gens totalement désespérés en ligne tous les jours. » ◇ NK

S'il en est un qu'on n'attendait pas dans cette affaire, c'est bien lui. Après sept années d'absence du barreau, **Laurent Arnauts** est de retour aux affaires. En début d'année, après avoir rendu son tablier de directeur du « Journal du mardi », Laurent



Arnauts a intégré l'équipe de Modrikamen. Arnauts, on le connaît d'une autre vie. Diplômé de l'ULB, membre du conseil d'administration de l'université, impliqué dans le milieu associatif, l'avocat commence sa carrière comme conseiller juridique au conseil des barreaux de l'Union européenne. En parallèle, il crée son propre cabinet et, approché par des amis, accepte, en 1996, de prendre la défense de la famille Benissa. À cette époque, il est encore stagiaire. « Cette affaire a pris les dimensions que tout le monde connaît et, en quelques années, j'ai vieilli professionnellement de dix ans », explique-t-il. De 2001 à 2008, alors qu'il est devenu un avocat ultra-média-tisé, Arnauts met sa carrière entre parenthèses pour fonder, avec le journaliste Michel Bouffoux, le « Journal du mardi ». L'aventure durera sept ans. « Pendant cette période, en tant que gestionnaire d'une société de presse, j'ai continué à pratiquer le droit », précise-t-il. Au cours de ces sept années, le journal a connu beaucoup de diffi-

cultés et il est actuellement en restructuration. « Il devrait redémarrer bientôt sur de meilleures bases. J'ai jugé que le moment de passer la main était arrivé ». Puis, il y a eu une prise de contact avec Modrikamen par le biais d'un ami com-

mum. « Laurent est un très bon juriste et un fin politique, il s'est facilement intégré dans le bain », précise Modrikamen. Arnauts de son côté apprécie particulièrement l'aspect pluridisciplinaire du cabinet. « On attaque un dossier sous tous les angles possibles, il faut parfois aller au-delà du droit, être créatif pour trouver la solution équitable avant de chercher ensuite l'argument en droit ».

Pour Arnauts, l'approche traditionnelle n'est pas toujours à même d'apporter des solutions et chaque dossier doit être considéré comme faisant partie d'une dimension sociale. Parfait bilingue, il s'occupe essentiellement des dossiers néerlandophones. « C'est une chance pour moi d'être ici, cela correspond bien à mon caractère. Ce qui me correspond avec le droit, c'est d'être créatif, obtenir un résultat pour déboucher sur une société plus équitable », explique-t-il avant de conclure. « En chaque avocat, il doit y avoir un redresseur de torts qui sommeille ». ◇ NK